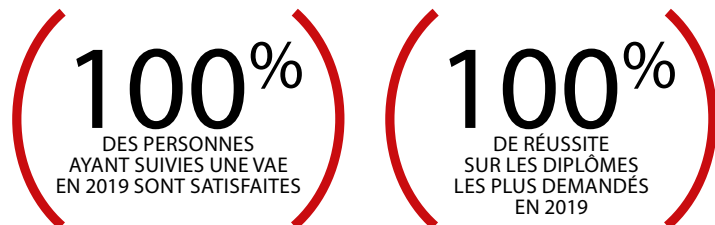


ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION D'ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE (VAE)



APPRENDRE ET SE FORMER, ACTIVEMENT



CONTENUS

Description des modalités d'accompagnement

Information conseil :

- présentation de la procédure et des différentes étapes
- vérification des critères de recevabilité
- aide aux choix du diplôme

Descriptif de l'activité :

- choisir les activités caractéristiques au regard du référentiel professionnel
- décrire ces activités pour identifier les compétences et aptitudes à faire paraître dans le dossier

Appui à la rédaction du dossier

- classer, structurer les informations
- relecture et analyse du dossier
- formuler des propositions et suggestions pour l'amélioration du dossier

Conseil pour l'entretien avec le jury de validation

- aider le candidat à repérer ses points forts et ses points faibles en lien avec le référentiel

Après examen du dossier constitué par le candidat et l'entretien, le jury se prononce sur la validation totale (diplôme, titre ou CQP obtenu), partielle ou la non-validation des acquis de l'expérience.

OBJECTIFS

- Certifier les compétences des salariés de votre entreprise
- Motiver et fidéliser vos salariés
- Développer l'employabilité de vos salariés
- Accompagner les évolutions internes

DURÉE

Accompagnement individuel : 15 à 20 heures

MODALITÉS D'ACCÈS

- Plan de formation entreprise
 - CPF
 - Pass VAE
 - Financement individuel
- Sous réserve de la recevabilité du ministère valideur*

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne qui peut justifier d'au moins une année :

- d'activité salariée, non salariée,
- bénévole en rapport avec la certification

COÛTS

70 € par heure d'accompagnement individuel

LIEU / CONDITIONS D'ACCUEIL

Accessibilité : gare SNCF à 5 mn
sortie d'autoroute à 5 mn

Anais SACHET: 04.50.03.47.13

